





## Confirmation afin d'obtenir la Nationalité Française

Par **Iyamnia**, le **20/12/2012 à 10:15**

Bonjour,

Mon père Messaoud CHERAIFIA - retraité -né à Dahouara (ANNABA) (Algérie) le vingt cinq février mil neuf cent trente deux -domicilié:Résidence "fondacle" 23 rue du Professeur Arnauld Marseille (13°) fils de:Boulakhras CHERAIFIA et de Liamna DJOUAIBIA.Décédé le vingt un aout mil neuf cent quatre vingt dix neuf a dix heures quinze àH:mes docActe de décès 147,Boulevard Bille,Marseille (5°) Dressé le vingt trois aout mil neuf cent quatre vingt dix neuf à quatorze heures vingt- sur la déclaration de:Rachid GRABSI- Agent mandataire- Pompes funébrs Janna -1 Bis rue Berthelot Marseille (14°),qui,lecture fait et invité à lire l'acte,a signé avec Nous,James RAIMONDO,Fonctionnaire Territorial,officier de l'état Civil par délégation du Maire des 4° et 5° arrondissements -JP- Pour moi j'ai reçu un copie intégrale d'acte de décès de mon père a partir de l'état civil de Marseille 5eme arrondissement.

Avons-nous le droit pour obtenir la nationalité de notre Père?

Je vous pris de croire,Monsieur,en l'expression de mes sentiments les meilleurs.